

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT D'OLORON-STE-MARIE
COMMUNE DE CARDESSE**

Nbre de conseillers en exercice : 11

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de pouvoirs : 02

Date de convocation : 12/10/2015

Date d'affichage : 12/10/2015

PROCES VERBAL

**Séance du 16 OCTOBRE 2015
Conseil Municipal extraordinaire**

L'an deux mille quinze et le seize du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathias DUCAMIN, Maire

Présents : MR DUCAMIN Mathias, Maire, MM LAVIE Gilbert, LAFFARGUE Jean-Louis, BORDIER Olivier, Adjoint, MME HIPPOLYTE Josiane, PUCHEU Mireille, MM MOREAU Mathieu, MARTIN Jérôme

Excusés : VIZOSO Karine , FONTAGNERES Emily, BROUARD-COSSET Virginie,

Procurations : Emily FONTAGNERES a donné pouvoir à Jérôme MARTIN et Karine VIZOSO a donné pouvoir à Mathias DUCAMIN.

Secrétaire de séance : Mr MARTIN Jérôme

1. La SACPA

Mr le Maire signale que ce service serait un confort pour la commune. Si nous n'avons pas ce service, c'est le Maire qui doit prendre en charge les animaux morts.

S'en suit une discussion autour des coûts (frais de vétérinaires) et des difficultés à évacuer les animaux morts.

Le Conseil décide de reporter la prise de décision sur ce sujet au prochain Conseil Municipal.

2. CLETC

Le Maire propose qu'un technicien de la CCLO vienne nous expliquer le document intitulé « rapport du CLETC de la CCLO » afin d'éclairer le Conseil.

Le vote de ce point est donc reporté au prochain Conseil Municipal.

3. fermeture de la déchèterie par la CCLO

Mr le Maire rappelle les faits. Il précise que la décision d'une fermeture relève de la CCLO. Elle pourrait prendre effet au premier janvier 2016.

Lundi 19 octobre 2015 à 18h, le Maire de Cardesse et celui de Lucq de Béarn rencontrent le Président et le Vice-président afin d'avoir des précisions sur les motivations de cette fermeture et faire remonter les attentes du Conseil Municipal, réuni ce jour.

Le Maire présente au Conseil les chiffres de la fréquentation de la déchèterie de Cardesse, remis par la CCLO :

- 375 entrées par an sur 2 journées et demie d'ouverture
- 25 tonnes à l'année de déchets collectés
- Coût pour la commune de Cardesse : 411€ par tonne

Le Maire précise que les décisions relèvent de la CCLO qui a la compétence « déchèterie ». Si la fermeture est effective, la mairie demandera la remise en état du site, avec dépollution et nettoyage des équipements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal liste ses attentes en vue de la réunion du 19 octobre 2015 :

- La négociation d'une ouverture le samedi à la place des deux demi-journées
- La remise en état du site
- La possibilité de faire un mois l'ouverture le samedi et d'en faire un bilan
- La mise en place d'un service minimum de ramassage sur la commune

Le Maire rappelle les modalités de récupération :

- Des déchets verts en porte à porte une fois par mois sur appel à la CCLO
- Des encombrants en porte à porte une fois tous les 6 mois

Questions diverses :

- ✓ Eclairage du village : afin de ne pas l'avoir toute la nuit, nous proposons d'éteindre entre 0h-6h
- ✓ Problème d'enfoncement des berges au niveau du pont du virage de la Vierge.
- ✓ Présence d'un chêne vert mort à l'entrée du village route d'Oloron ; il serait souhaitable de l'abattre pour éviter sa chute.

La séance est levée à 19 heures 40.